Laragne-Montéglin, le 22 octobre 2026.

CONVOCATION
à l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Le Conseil d'Administration du Club AIR BUECH a le plaisir de vous convier à son Assemblée Générale annuelle qui se tiendra le :

Vendredi 6 novembre 2026 à 18h30

à

L'Auberge des 2 vallées
Quartier Le Plan
Châteauneuf de Chabre
05300 Val Buëch-Méouge

https://maps.app.goo.gl/D37XbzA5f3mFwtDf7

L'ordre du jour sera le suivant :
- Rapport moral du président
- Rapport d'activité
- Activités à venir
- Bilan financier et quitus au trésorier
- Budget prévisionnel et projets
- réélection du comité directeur
- Questions diverses

En cas d'impossibilité d'assister à cette réunion , faites vous représenter en complétant le Pouvoir ci-joint et en l'adressant au club par courriel (airbuech@sfr.fr) , courrier ou en le remettant à une personne participant à la réunion. Conformément à l'article 5.2 de nos statuts, 2 procurations maximum par membre participant !

Possibilité de dîner sur réservation à l'issue de la réunion. Une participation de 5 €/personnes membre du club est demandée, le club finance le reste (hors boissons), prévoyez l'appoint.

Inscriptions ici : https://framadate.org/polls/9210f7df13c0bf139fa9

Comptant sur votre participation !

Richard WEBER
Président Air Buëch

POUVOIR

Je soussigné(e) :
N° licence 2026/27 :

Demeurant à :

Donne pouvoir à :
N° licence 2026/27 :

À effet de :

- Me représenter lors de l'Assemblée Générale du 6 novembre 2026,
- Prendre part à tous votes et toutes discussions,
- Émarger toutes feuilles de présence,
- Exercer les droits de tout adhérent lors d'une telle réunion.

A
Le/...../2026.

Signature
Précédée de la mention « bon pour pouvoir »